



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE
ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

SANTE PUBLIQUE

01

SOCIAL

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

RURAL

01

ADMINISTRATION

01

N° 1145

15 Septembre 2016

15 September 2016

17H21/5:21 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm
Internet : www.arp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	032/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI /2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM /SMI /2016 DU 13/09/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A LA MAIRIE DE FIGUIL (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	AI
	Date de cloture	04-10-2016

2	Reference	N°21/16/A0NO/DG/DAG/SM/CNPS Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/16/A0NO/DG/DAG/SM/CNPS DU 13 SEPTEMBRE 2016 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX SALLES D'ARCHIVES POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE MESSAMEDONGO ET DE KRIBI EN DEUX LOTS INDEPENDANTS EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPS
	Nature de prestation	BEC
	Date de cloture	05-10-2016

3	Reference	AVIS DE CONSULTATION N° 23/DC/CUD/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 23/DC/CUD/CIPM/2016 DU 14 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE NOUVEAUX PLANS POUR LA PEPINIERE MUNICIPALE DE BONAMOISSADI FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2016
	Nature de prestation	AG
	Date de cloture	04-10-2016

4	Reference	D13-493/AC/MINSANTE/STBP Lire
	Titre/objet	APPEL A CANDIDATURES N°D13-493/AC/MINSANTE/STBP DU 06 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN INFORMATICIEN ET D'UN ACHIVISTE/DOCUMENTALISTE AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME.
	Nature de prestation	SPI
	Date de cloture	12-10-2016

5	Reference	061/C/PR/M1NMAP/CSPM-PLANUT/ 2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°061/C/PR/M1NMAP/CSPM-PLANUT/ 2016 DU 05/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°016/A0I0/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 27 MAI 2016 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, REGION ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference D13-44/AC/MINSANTE/STBP DU 12 FEVRIER 2016 Lire Titre/objet APPEL A CANDIDATURES N°D13-44 /AC/MINSANTE/STBP DU 12 FEVRIER 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CHEF DE L'UNITE DE LUTTE INTEGREE CONTRE LES VECTEURS ET D'UN CHEF DE L'UNITE DE L'INFORMATION, L'EDUCATION, LA COMMUNICATION ET LA MOBILISATION SOCIALE AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

7	Reference N°026/C/SG/DRMAP-SU/SMI du19 août 2016 Lire Titre/objet N°026/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16 DU 07 JUILLET 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX ADDUCTIONS D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRES POUR LES POPULATIONS DES VILLAGES ATING-ETOM Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference D13-424/AC/MINSANTE/STBP DU 06 SEPTEMBRE 2016 Lire Titre/objet APPEL A CANDIDATURES N°D13-424/AC/MINSANTE/STBP DU 06 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT DU CHEF DE L'UNITE COMPTABLE AUPRES DU GROUPE TECHNIQUE REGIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME DE L'ADAMAOUA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

9	Reference 70/16/DG/CNPS Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 70/16/DG/CNPS DU 13 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 02 AOUT 2016 POUR LA FOURNITURE DE 08 VÉHICULES DE TYPE PICK-UP, DOUBLE CABINE, QUATRE PORTIÈRES 4X4, DIESEL CLIMATISÉS À LA CNPS EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference N°006/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SDB Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°006/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SDB DU 09 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ADDITIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008AONO/ MINEDUB/CMPM/EXERCICE 2016 DU 22/08/2016 POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE BENOUE GROUPE I ET II, ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference 00000098/ART/CIPM/2016 du 08 SEPTEMBRE 2016 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000098/ART/CIPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001905/AONO/ART/CIPM/2016 DU 20 JUIN 2016 POUR LA FOURNITURE DE 1800 (MILLE HUIT CENTS) AGENDAS PERSONNALISÉS 2017 EN DEUX LOTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference N°039/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 07/09/2016 Lire Titre/objet N°039/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005BIS/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16 DU 02 JUIN 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DE FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA RÉGION DU SUD. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference 005/C/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE POUR LE DEPOT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2016 DU 18/08/2016 POUR L'ACQUISITION DE 26 MOTOS TOUT TERRAIN DESTINES AUX CONSEILLERS DES STRUCTURES D'INCUBATION DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES (PEA - JEUNES) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference 005/A171/MINEDUB/SG/DRFM/SDB Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 005/A171/MINEDUB/SG/DRFM/SDB PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEDUB/CMPM/ EXERCICE 2016 DU 12/07/2016 POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DE L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION (EPA) MORA GROUPE IA, IIA ET IB, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference 006/C/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM Lire Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE POUR LE DEPOT DES OFFRES DE DEMANDE DES PROPOSITIONS N°0006/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2016 DU 18/08/2016 POUR L'ACQUISITION DE 10 ORDINATEURS PORTABLES DESTINES AUX CONSEILLERS DES STRUCTURES D'INCUBATION DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES (PEA - JEUNES) FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDAN° 2000000758-CM. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

16	Reference 60/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 060/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 05/09/2016 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°019/A010/MINMAP/CSPM-PLANUT/ 2016 DU 27 MAI 2016 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, RÉGION ADAMAOUA EN TROIS (03) LOTS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [1 7 4/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 174/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG DU 08/09/2016 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DÉFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0176/A0NO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 DU 10 NOVEMBRE 2015 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ORDINAIRES ET DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE TOPOGRAPHIE, DE GÉODÉSIE AU PAMOCCA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

18

Reference [N°029/C/du 19 août 2016.](#) [Lire](#)

Titre/objet N°029/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINT/DR-SU/DD/V-NT/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA VALLÉE DU NTEM (2ÈME PHASE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

19

Reference [N°027/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 19 août 2016](#) [Lire](#)

Titre/objet N°027/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR/CFD/DL/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DE BENG BIS (4ÈME PHASE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [N°028/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 19 août 2016.](#) [Lire](#)

Titre/objet N°028/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR/CFD-V-NT/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES D'AMBAM (3ÈME PHASE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

21

Reference [N°035/C/PR/MINMAP/SG/ du 07/09/ 2016](#) [Lire](#)

Titre/objet N°035/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINEDUB/SG/DR-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU SUD (6ÈME PHASE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	N°037/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 07/09/2016 Lire
	Titre/objet	N°037/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINESEC/SG/DR-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0000961/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENT SECONDAIRES DU SUD (6ÈME PHASE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	N°38/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 07/09/016 Lire
	Titre/objet	N°38/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINESEC/SG/DR-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0000961/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD (6ÈME PHASE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

24	Reference	N°036/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 07/09/2016 Lire
	Titre/objet	N°036/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINEDUB/SG/DR-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0000961/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU SUD (6ÈME PHASE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	N°034/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 01/09/2016 Lire
	Titre/objet	N°034/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 01 SEPTEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR-SU/CFD/D&L/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DE DJOUM (4ÈME PHASE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

26	Reference	N°032/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 01/09/2016 Lire
	Titre/objet	N°032/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 01ER SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR-SU/CFD/D&L/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DE BENGBIS (4ÈME PHASE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference N°033/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 01/09/2016 Lire Titre/objet N°033/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 01ER SEPTEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINATD/SG-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°001525/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MARS 2016 EN PROCÉDURE 29 (C) POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU SUD À EBOLOWA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

28	Reference N°031/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 25 août 2016 Lire Titre/objet N°031/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 25 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/SU/MOV/SG/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA BASE VIE DU SANCTUAIRE À GORILLES DE MENGAME (3ÈME PHASE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

29	Reference N°030/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 25 août 2016 Lire Titre/objet N°030/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 25 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINATD/SG-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°001525/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MARS 2016 EN PROCÉDURE 29 (C) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU SUD À EBOLOWA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

30	Reference DECISION N°48 /D/CUD/SG/DIVMAP/2016 Lire Titre/objet DECISION N°48 /D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT. N° 61/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 30 JUIN 2016 POUR LE CONTRÔLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE FORET URBAINE DANS LA VILLE DE DOUALA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference DECISION N° 50/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 Lire Titre/objet DECISION N° 50/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT. N° 60/AONR/CUD/CIPM/2016 DU 30 JUIN 2016 POUR LA REALISATION DES ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU PARCOURS VITA Nature de prestation SPI Date de cloture N/A
-----------	---

32	Reference DECISION N°49 /D/CUD/SG/DIVMAP/2016 Lire Titre/objet DECISION N°49 /D/CUD/SG/DIVMAP/2016PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 46/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 03 MAI 2016POUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference 001030/D/CCAA/DI/SDMP/SMAS Lire Titre/objet DÉCISION N° 001030/D/CCAA/DI/SDMP/SMAS DU 26 JUILLET 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 004402/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/JK DU 12 JUILLET 2016 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENT ET SOCIAL RELATIVES AU PROJET DE SÉCURISATION DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA, GAROUA, MAROUA SALAK ET YAOUNDÉ-NSIMALEN Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

34	Reference 2042/2016/DG/DAG/SDPA Lire Titre/objet DECISION N°2042/2016/DG/DAG/SDPA DU 25 AOUT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXTENSION DU SYSTÈME DE ES ET DE GESTION DES TEMPS DE PRESENCE DANS LES AGENCES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

35	Reference N°026/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 19 août 2016 Lire Titre/objet DECISION N°026/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16 DU 07 JUILLET 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX ADDUCTIONS D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRES POUR LES POPULATIONS DES VILLAGES DE ATING-ETOM ET AWANDA, RÉGION DU SUD, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

36	Reference N°029/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 19 août 2016 Lire Titre/objet DECISION N°029/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINT/DR-SU/DD/V-NT/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA VALLÉE DU NTEM (2ÈME PHASE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

37	Reference DECISION N°028/D/SMI du 19/08/2016 Lire Titre/objet DECISION N°028/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR/CFD/V-NT/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES D'AMBAM (3ÈME PHASE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference N°027/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 19/08/2016 Lire Titre/objet DECISION N°027/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR/CFD/DL/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DE BENG BIS (4ÈME PHASE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference 49/D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 Lire
Titre/objet	DECISION N°049/D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU05/09/2016 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°019/A0I0/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 27 MAI 2016 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, RÉGION ADAMAOUA EN TROIS (03) LOTS. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

40	Reference 000840/D/MINMIDT/DAG/SBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N°000840/D/MINMIDT/DAG/SBMM/SMP DU 1 6 AOÛT 2016 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°014/L /MINMIDT/CMPM/2015 DU 28 AVRIL 2015, POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) DÉTECTEURS D'OR AU PROFIT DU CAPAM.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

41	Reference 037/D/MINMAP/SG/DRMAP-NO/2016 Lire
Titre/objet	DECISION N° 037/D/MINMAP/SG/DRMAP-NO/2016 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° N°002/LC/MINMAP/DRNO/CRPM/SMAS/AG/2015 PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMAS/AG/2016 DU 17/02/2016 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA COMMUNICATION DU NORD À GAROUA AVEC REPRO-SERVICES SARL BP: 1470 GAROUA.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

42	Reference 038/D/MINMAP/DRMAP-NO/SMI Lire
Titre/objet	DECISION N°038/D/MINMAP/DRMAP-NO/SMI PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023BIS/AONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI/2016 DU 08/08/2016 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SITE D'HEBERGEMENT DU MONT ATLANTIKA (FORAGE CHATEAU ET RESEAU DE DISTRIBUTION) A WANGAI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BEKA, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	AI
Date de cloture	N/A

43	Reference 1199/DG/CNPS Lire
Titre/objet	DÉCISION N° 1199/16/DG/CNPS DU 13 SEPTEMBRE 2016 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 02 AOUT 2016 RELATIF A LA À LA FOURNITURE DE 08 VÉHICULES DE TYPE PICK-UP, DOUBLE CABINE, QUATRE PORTIÈRES 4X4, DIESEL CLIMATISÉS À LA CNPS EN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM /SMI /2016 DU 13/09/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A LA MAIRIE DE FIGUIL (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets au titre de l'année 2016, le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord, **Autorité Contractante**, lance pour le compte la Commune de Figuil un Appel d'offres National ouvert, en procédure d'urgence, pour la réalisation des travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à Energie Solaire à la Commune de Figuil.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

Etudes et installation de chantier ;

Forage dont:

- Equipement et développement ;
- Développement et essai de pompage
- Analyse et traitement ;
- Réalisation de la superstructure(Château) ;
- Pose de la pompe
- Communication

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études est de **15 000 000 (Quinze Millions) F CFA**.

4. Allotissement

Les travaux sont lancés en **un seul lot**.

5. Participation et origine

La participation de l'appel d'offre est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux seront financés par le **Budget Communal 2016** de la Commune de Figuil.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la **Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord** sis au quartier PLATEAU à Garoua dès Publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord à Garoua dès publication du présent avis d'appel d'offres, contre présentation d'une quittance d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA** payable à la **recette municipale de Figuil**, représentant les frais d'acquisition du DAO. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord à Garoua au plus tard **le 04/10/2016 à 10 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°032/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM /SMI/2016 DU 13/09/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A LA MAIRIE DE FIGUIL (EN PROCEDURE
D'URGENCE).
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres, est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant **trois cent mille (300 000) FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par leur service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 04/10/2016 à partir de 11h00 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Nord à Garoua dans la salle de la réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord sise au quartier Plateau- Garoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence d'une pièce du dossier administratif
- Non-conformité après 48 h, d'une pièce du dossier administratif;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non-conformité à la spécificité technique majeure ci après :
- Absence d'un atelier de foration en propriété de l'Entreprise ou en location disponible lors de l'exécution ;
- Offre financière incomplète (absence d'un des sous détail des prix unitaires; bordereau des prix unitaires ; devis quantitatif et estimatif et soumission)
- Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- non-conformité au modèle de soumission.

13.2 Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :



N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	Oui/Non
2	Références de l'entreprise;	Oui/Non
3	Moyens humains ;	Oui/Non
4	Moyen matériels ;	Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	Oui/Non
6	Surface financière ;	Oui/Non
7	Photocopie CCTP paraphée à chaque page et signée et datée à la dernière.	Oui/Non
8	Attestation de visite des lieux signée du Maître d'ouvrage assortie d'un rapport signé par le soumissionnaire sur l'honneur.	Oui/Non

Seule l'offre financière, dont celle technique ayant obtenu une note supérieure ou **égale à 70% de oui**, sera analysée.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la **Délégation Régionale des Marchés Publics** du Nord à Garoua ou auprès de la Commune de Figuil dès publication du présent avis.

GAROUA le 13 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

EDIKA EWOUNDJO EDMOND

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/16/A0NO/DG/DAG/SM/CNPS DU 13 SEPTEMBRE 2016
POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX SALLES D'ARCHIVES POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE
SOCIALE DE MESSAMEDONGO ET DE KRIBI EN DEUX LOTS INDEPENDANTS EN PROCEDURE
D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPS**

FINANCEMENT
CAISSE NATIONALE DE PROVOYANCE SOCIALE (CNPS) , BUDGET DE LA CNPS
IMPUTATION
N°7-2D2206

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son plan stratégique 2013-2017, la Direction Générale de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale a projeté d'améliorer et de moderniser son système d'archivage à travers l'aménagement et la construction des locaux et systèmes de rayonnages métalliques mobiles conformes aux standards internationaux en la matière dans ses bâtiments d'exploitation.

C'est dans cette constance que rentre le présent projet, comptant pour l'exercice budgétaire 2016, qui intéresse les Centres de Prévoyance Sociale de Messamendongo et Kribi en deux lots indépendants, ainsi qu'il suit :

- **Lot 1 : Construction d'une salle d'archives au CPS de Messapendongo ;**
- **Lot 2 : Construction d'une salle d'archives au CPS de Kribi.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres portent essentiellement pour chacun des deux lots, sur les opérations suivantes :

- Préalables : amené et repli des matériels d'installation de chantier, mise en place des baraques et panneau de chantier, production d'un planning et du plan d'exécution, réalisation des travaux préparatoires et implantation de l'ouvrage ;
- Gros-oeuvre : Exécution de l'ensemble des maçonneries relatives à la construction de la salle d'archives (semelles, fondation, élévation, poteaux, chaînages haut et bas, linteaux, crépissage, etc.) ;
- Toiture : Exécution d'une toiture type charpente bois (bastings et chevrons) avec une couverture en tôles bacs de 6/10, et plafond en contreplaqués joints creux ;
- Menuiserie : Fourniture et pose des portes et fenêtres métalliques et en bois dur du pays préalablement traités, y compris vernissage ;
- Revêtements scellés : Fourniture et pose des carreaux grés cérames antidérapants et faïences, y compris toutes sujétions ;
- Peinture : Fourniture et application de la peinture à eau sur murs Intérieurs et, extérieurs, suivant imprégnation et bicouche de finition, y compris vernissage du plafond ;
- Plomberie : Fourniture, pose et mise en oeuvre des équipements et appareillages sanitaires, y compris toutes sujétions d'alimentation et d'évacuation ;
- Electricité : Réalisation des circuits d'éclairage composés de réglettes duos et standards et d'un circuit de prises électriques ;
- Autres : Production des plans de recollement, nettoyage du site et transport des déchets à la décharge publique, réception des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- **14 999 150** (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante) **FCFA HT** soit **17 886 486** (Dix-sept millions huit cent quatre-vingt-six mille quatre cents quatre-vingt-six) **FCFA TTC pour le lot 1**
- **14 999 150** (Quatorze millions neuf cents quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante) **FCFA HT** soit **17 886 486** (Dix-sept millions huit cents quatre-vingt-six mi le quatre cent quatre-vingt-six) **FCFA TTC pour le lot 2.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots indépendants ci-après définis :

- **Lot 1 : Construction d'une salle d'archives au CPS de Messamendongo ;**
- **Lot 2 : Construction d'une salle d'archives au CPS de Kribi.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ou Groupement d'entreprises ayant une expérience avérée dans ce type de travaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **7-2D2206**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés sis au Sème étage porte 903, de l'immeuble CNPS place de l'indépendance, dès publication du présent Avis au Journal des Marché Publics.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 50 000 (cinquante mille)** dans le Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP n°335988** ouvert dans les agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des marchés, au plus tard le **05 Octobre 2016 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert

*N°21/16/A0NO/CIPIVI/DG/CNPS DU 13 SEPT 2016 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX SALLES D'ARCHIVES
POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE MESSAMEDONGO ET DE KRIBI, EN DEUX LOTS
INDEPENDANTS EN PROCEDURE D'URGENCE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est reparti ainsi qu'il suit :

- 3 mois pour le lot 01
- 3 mois pour le lot 02

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant les montants ainsi qu'il suit :

- **355 000 (Trois cent cinquante-cinq mille) F CFA pour le lot 1**
- **355 000 (Trois cent cinquante-cinq mille) F CFA pour le lot 2**

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés sis au Sème étage porte 903, de l'immeuble CNPS place de l'indépendance, dès publication du présent Avis au Journal des Marché Publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **05 Octobre 2016 heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4^e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes de la RSE :

1. Absence ou insuffisance du personnel affilié à la CNPS (RSE) : minimum requis : 03 (joindre télé déclaration des 03 derniers mois) ;
2. Absence de juste rémunération (non-respect dt.rpFOG₁ : joindre DIPE) ;
3. Non-respect du principe de la promotion du gedre Minimum requis : justifier d'au moins 20% du genre féminin dans les effectifs de l'entreprise. (Joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre)
4. Absence d'Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

*. Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre - Reliure en spirale, mise en forme du document, ordonnancement des différentes parties du document, intercalaires en couleur ;	OUI	NON
2	Références de l'entreprise - Justification des prestations similaires d'un montant cumulé de FCFA 20 000 000 (Vingt Millions) TTC au cours des trois (03) dernières années (joindre les copies des marchés et les PV de réception):		
3	Capacité de financement - Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de ter ordre d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 (Quinze millions) FCFA par lot.		
4	Conformité aux normes HQSE - Justifier des équipements de protection des travailleurs.		
5	Qualification et expérience du personnel clé Chef de projet : - Ingénieur (Bac+3) Génie Civil - Expérience générale au moins trois (03) années Ingénieur de suivi : - Technicien Supérieur (Bac +2) en Génie Civil - Expérience générale: au moins trois (03) années		
6	Connaissance du site des travaux et du CCTP - Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire. - CCTP paraphé et signé.		
7	Planning et Délai - Planning - Délai ? 3 mois par lot		
8	Méthodologie et organisation - Note méthodologique, approche organisationnelle des équipes du travail		

15. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au candidat ayant :

- Présenté l'offre administrative conforme ;
- Validé au moins 70%, des sous-critères de l'offre technique ;

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au ' Service des marchés sis au 9ème étage porte 903, de l'immeuble CNPS à la place de l'indépendance. Tel/Fax : 6.75.13.21.06

YAOUNDE le 13 Septembre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION N° 23/DC/CUD/CIPM/2016 DU 14 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE NOUVEAUX PLANS POUR LA PEPINIERE MUNICIPALE DE BONAMOOUSSADI FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2016

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

ACQUISITION DE NOUVEAUX PLANS POUR LA PEPINIERE MUNICIPALE DE BONAMOOUSSADI

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent essentiellement en la fourniture des plantules et des semences, la fourniture et la pose des tôles translucides

3. Allotissement

Lot unique

4. Participation et origine

Cet avis de consultation est ouvert aux Entreprises et PME de droits camerounais spécialisées dans le domaine de l'agroforesterie en général et de la sylviculture en particulier

5. Financement

Budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2016

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria-Hôtel de Ville, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 243 42 69 50

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria-Hôtel de Ville, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 243 42 69 50, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 25 000 F CFA (vingt-cinq mille francs) au Compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC (Yaounde agence centrale, Douala Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua)

8. Remises des offres

La remise des offres aura lieu le 04 Octobre 2016 à 12 heures

9. Délai de Livraison

Les délais de livraison fixés sont de quarante-cinq (45) jours.

10. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français et ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être accompagnés du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le 04 Octobre 2016 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala

12. Renseignements Complémentaires

Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise
au 279, rue Victoria-Hôtel de Ville, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél / Fax : (237) 243 42 69 50

DOUALA le 14 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL A CANDIDATURES N°D13-493/AC/MINSANTE/STBP DU 06 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN INFORMATICIEN ET D'UN ARCHIVISTE/DOCUMENTALISTE AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la gestion des fonds alloués par le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, pour la mise en œuvre du projet intitulé « Atteindre et maintenir la couverture universelle des interventions de lutte contre le paludisme pour un impact durable », le Ministre de la Santé Publique, Récipiendaire principal des financements dudit Bailleur de fonds, lance un appel à candidatures relatif au recrutement d'un Informaticien et d'un Archiviste/Documentaliste pour le compte du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP).

2. Participation et origine

Postes ouverts dans le cadre du présent recrutement

Poste d'Informaticien

Poste : Informaticien du PNLP.

Lieu d'affectation : Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme (GTC-PNLP).

Durée : deux (02) ans (à compter de la date de prise de service), éventuellement renouvelables.

Responsabilités de l'Informaticien :

Placé sous l'autorité du Secrétaire Permanent, l'Informaticien sera chargé de mettre en place et de garantir le fonctionnement du réseau informatique, d'assurer la maintenance préventive des équipements informatiques et télématiques du Programme et du Secrétariat Technique Bénéficiaire Principal (STBP). A ce titre, il doit :

- Garantir la sécurité, l'intégrité et la fiabilité des infrastructures pour faciliter l'accès à l'information ;
- Proposer et concourir, en collaboration avec la Section Formation et Recherche, à des actions de formation et d'assistance en matière des TIC ;
- Assurer le fonctionnement des logiciels et les bases de données acquis par le Programme ;
- Définir, en collaboration avec les autres services, les grands axes d'informatisation des activités du Programme ;
- Assurer le suivi et la maintenance de tous les équipements informatiques du Programme ;
- Attirer l'attention du Secrétaire Permanent des dysfonctionnements éventuels du système et proposer des solutions adéquates ;
- Définir les caractéristiques et les spécifications techniques de tout matériel informatique que le Programme compte acquérir ;
- Participer aux différentes Commissions de réception des équipements informatiques, acquis par le Programme et signe le Procès-verbal de réception;
- Assurer la sécurité du réseau et des serveurs.

Profil de l'Informaticien :

- Etre titulaire du diplôme d'ingénieur informaticien (Baccalauréat + 3 ans);
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la mise en place des réseaux informatiques;
- Avoir une maîtrise des procédures de maintenance informatique;
- Avoir une bonne connaissance de certains logiciels de gestion des projets;
- Jouer d'une bonne moralité et d'une bonne intégrité professionnelle ;
- Etre capable de prendre des initiatives ;
- Avoir une bonne expression écrite et orale en français ou en anglais ;
- Avoir une excellente capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir de bonnes dispositions pour le travail en équipe

Poste d'Archiviste/Documentaliste

Poste : Archiviste/Documentaliste du PNLP.

Lieu d'affectation : GTC/PNLP.

Durée : deux (02) ans (à compter de la date de prise de service), éventuellement renouvelables.

Responsabilités de l'Archiviste/Documentaliste :

Il est chargé de l'archivage au Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal et au Programme National de Lutte contre le Paludisme. A cet effet il est chargé de :

- La Centralisation et l'organisation des archives ;
- La Gestion des documents Administratifs ;
- Le Traitement physique et intellectuel des archives courantes, archives intermédiaires et archives mortes ;
- L'élaboration des outils de gestion de l'information (répertoire, fichier, index ...) ;
- L'élaboration et la mise en application d'un plan de classement ;
- L'élaboration et la mise en application d'un calendrier de conservation ;
- La sécurité d'accès et le respect de la confidentialité des archives ;
- L'organisation de la diffusion de l'information documentaire.

Profil de l'Archiviste/Documentaliste

- Avoir un diplôme en archivistique et documentation (Baccalauréat + 3 ans);
- Avoir au moins 03 ans d'expérience dans le domaine de l'archivage et de la documentation;
- Avoir des connaissances en anglais ;
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, power point,...).

3. Remises des offres

Chaque dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé, au plus tard le **12 Octobre 2016 à 15 heures 30 minutes**, au Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, sis en face de l'école publique du Camp Bové, sur la route de la Croix-Rouge Camerounaise ; Tél : (237) 222 23 07 93.

4. Composition du dossier

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous, dans une enveloppe scellée et comprendre :

- Une lettre de motivation timbrée, signée et datée, comportant le poste sollicité ;
- Un Curriculum Vitae signé et daté ;
- Une copie certifiée de l'acte de naissance ;
- Les copies certifiées des diplômes par l'autorité administrative compétente ;
- Une attestation de présentation de l'original du diplôme le plus élevé ;
- Une photo 4X4 ;
- Un extrait du casier judiciaire, bulletin n° 3, datant de moins de trois (03) mois ;
- Les justificatifs de l'expérience professionnelle du candidat (Contrats de travail pour les missions similaires, Certificats de travail, Attestations de présence effective, etc...).

5. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire relatif à l'Appel à candidatures peut être obtenu auprès du Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal, à l'adresse suivante :

Monsieur le Coordonnateur du Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal du Fonds Mondial
Ministère de la Santé Publique
Rue Croix Rouge
BP 14386, Yaoundé
République du Cameroun
Tel : +237 222 23 07 93
Fax : +237 222 22 39 17
E-mail : rameau03@yahoo.fr

YAOUNDE le 6 Septembre 2016

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°061/C/PR/M1NMAP/CSPM-PLANUT/ 2016 DU 05/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°016/A010/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 27 MAI 2016 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, REGION ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique,

Par décision N°050/D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 05/09/2016

Le GROUPEMENT IEA/KAS est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant TTC de 94.961.160 FCFA et un délai d'exécution de 12 mois.

Ledit groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, pour l'établissement du Marché correspondant.

YAOUNDE le 5 Septembre 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

ABBA SADOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL A CANDIDATURES N°D13-44 /AC/MINSANTE/STBP DU 12 FEVRIER 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CHEF DE L'UNITE DE LUTTE INTEGREE CONTRE LES VECTEURS ET D'UN CHEF DE L'UNITE DE L'INFORMATION, L'EDUCATION, LA COMMUNICATION ET LA MOBILISATION SOCIALE AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

I. Objet

Dans le cadre de la gestion des fonds alloués par le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, pour la mise en œuvre du projet intitulé "Atteindre et maintenir la couverture universelle des interventions de lutte contre le paludisme pour un impact durable", le Ministre de la Santé Publique, Récipiendaire principal des financements dudit Bailleur de fonds, lance un appel à candidatures relatif au recrutement d'un Chef de l'Unité de Lutte Intégrée contre les Vecteurs (LIV) et d'un Chef de l'Unité de l'Information, l'Education, la Communication et la Mobilisation Sociale (IECMS), pour le compte du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP).

II- Postes ouverts dans le cadre du présent recrutement

A- CHEF DE L'UNITE DE LUTTE INTEGREE CONTRE LES VECTEURS

Poste : Chef de l'Unité de Lutte Intégrée contre les Vecteurs (LIV).

Lieu d'affectation : Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme (GTC-PNLP).

Durée : deux (02) ans (à compter de la date de prise de service), éventuellement renouvelables.

- Responsabilités :

Placé sous la responsabilité du Chef de la Section Prévention, le Chef de l'Unité de Lutte Intégrée contre les Vecteurs l'assistera dans :

- Le suivi des activités de formation et de recherche dans le domaine de la prévention ;
- L'élaboration et la diffusion des directives nationales en matière de prévention ;
- L'identification et la mise en place des mécanismes d'approvisionnement en matériel destiné à la prévention ;
- L'appui aux Districts de Santé dans l'estimation de leurs besoins pour la lutte anti vectorielle ;
- L'élaboration des directives nationales pour la lutte contre les vecteurs ;
- L'élaboration des directives nationales pour la promotion des MII ;
- L'appui à la création des centres d'imprégnation ;
- L'appui à la création d'une Unité d'Imprégnation dans les formations sanitaires.

- Profil du Chef de l'Unité de Lutte Intégrée contre les Vecteurs

Diplômé d'études supérieures en Entomologie médicale (Baccalauréat+4), le candidat (e) devra en outre avoir :

- Une expérience supérieure ou égale à deux ans dans la gestion de la lutte contre les vecteurs ;
- Une expérience supérieure ou égale à deux ans dans le cadre de l'entomologie des vecteurs de maladie (une spécificité dans la lutte contre le paludisme serait un atout) ;
- Des aptitudes pour la recherche dans ce domaine ;
- Une connaissance approfondie du système de santé du pays ;
- Bonne connaissance de l'outil Internet et de ses applications ;
- Bonne expression écrite et orale : la maîtrise du français et de l'anglais est indispensable ;
- Aptitude à travailler sous pression.

B- CHEF DE L'UNITE DE L'INFORMATION, L'EDUCATION, LA COMMUNICATION ET LA MOBILISATION SOCIALE

Poste : Chef de l'Unité de l'Information, l'Education, la Communication et la Mobilisation Sociale (IECMS).

Lieu d'affectation : GTC/PNLP.

Durée : deux (02) ans (à compter de la date de prise de service), éventuellement renouvelables.

Responsabilités :

Placé sous la supervision du Chef de la Section de l'Information, l'Education, la Communication, la Mobilisation Sociale et

Partenariat, le Chef de l'Unité IECMS devra avoir pour tâche :

- Elaborer le plan de communication du programme ;
- Assurer la communication institutionnelle ;
- Elaborer des campagnes de communication pour la promotion de la lutte contre le Paludisme ;
- Assurer la visibilité des actions de communication du programme ;
- Assurer les relations presse du programme ;
- Suivre la mise en œuvre des activités de communication interpersonnelle ;
- Suivre la mise en œuvre des plans media et hors média ;
- Préparer l'évaluation de la mise en œuvre des conventions avec les media en relation avec la section passation des marchés;

- Profil du Chef de l'Unité IECMS

- Etre titulaire d'un diplôme en communication (baccalauréat + 3) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience de deux (02) années dans un poste similaire ;
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais ;
- Avoir une maîtrise des logiciels de création publicitaire (XPRESS, Photoshop).

III. Dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous, dans une enveloppe scellée et comprendre :

- Une lettre de motivation timbrée, signée et datée, comportant le poste sollicité ;
- Un Curriculum Vitae signé et daté ;
- Une copie certifiée de l'acte de naissance ;
- Les copies certifiées des diplômes par l'autorité administrative compétente ;
- Une attestation de présentation de l'original du diplôme le plus élevé ;
- Une photo 4X4 ;
- Un extrait du casier judiciaire, bulletin n° 3, datant de moins de trois (03) mois ;
- Les justificatifs de l'expérience professionnelle du candidat (Contrats de travail pour les missions similaires, Certificats de travail, Attestations de présence effective, etc...).

IV. Dépôt des candidatures

Chaque dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé, au plus tard **le 12 octobre 2016 à 15 heures 30 minutes**, au Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, sis en face de l'école publique du Camp Bové, sur la route de la Croix-Rouge Camerounaise ; Tél : (237) 222 23 07 93.

V. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire relatif à l'Appel à candidatures peut être obtenu auprès du Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal, à l'adresse suivante :

Monsieur le Coordonnateur du Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal du Fonds Mondial

Ministère de la Santé Publique
Rue Croix Rouge
BP 14386, Yaoundé
République du Cameroun
Tel : +237 222 23 07 93
Fax : +237 222 22 39 17
E-mail : rameau03@yahoo.fr

YAOUNDE le 12 Février 2016

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°026/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16 DU 07 JUILLET 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX ADDUCTIONS D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRES POUR LES POPULATIONS DES VILLAGES ATING-ETOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

A l'issue des analyses de l'appel d'offres susvisé, le GROUPEMENT BON SERVICE/SOURCES DU CAMEROUN a été disqualifié pour note technique de 77,77%, inférieure aux 80% exigés par le DAO.

Par décision n°026/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 19 août 2016, l'entreprise TRANSIT ENTERPRISE, B.P : 549 Bamenda, Tél : 677 744 664, est attributaire du marché relatif aux travaux de construction de deux adductions d'eau potable par pompage solaire pour les populations des villages ATING-ETOM et AWANDA, Région du Sud, Département de l'Océan, suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 100 500 000 FCFA TTC

- DELAI : Six (06) mois

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de lettre commande correspondant.

EBOLOWA le 19 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL A CANDIDATURES N°D13-424/AC/MINSANTE/STBP DU 06 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT DU CHEF DE L'UNITE COMPTABLE AUPRES DU GROUPE TECHNIQUE REGIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

I. Objet

Dans le cadre de la gestion des fonds alloués par le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, pour la mise en œuvre du projet intitulé "Atteindre et maintenir la couverture universelle des interventions de lutte contre le paludisme pour un impact durable ", le Ministre de la Santé Publique, Récipiendaire Principal des financements dudit Bailleur de fonds, lance un appel à candidatures relatif au recrutement du Chef de l'Unité Comptable auprès du Groupe Technique Régional de Lutte contre le Paludisme de l'Adamaoua.

II. Poste ouvert dans le cadre du présent recrutement

A- Poste de Chef de l'Unité Comptable auprès du Groupe Technique Régional de Lutte contre le Paludisme de l'Adamaoua.

Poste : Chef de l'Unité Comptable

Lieu d'affectation : GTR/Adamaoua.

Durée : deux (02) ans (à compter de la date de prise de service), éventuellement renouvelables.

- Responsabilités :

- Sous l'autorité du Coordonnateur du Groupe Technique Régional, le Chef de l'Unité Comptable est responsable de la saisie des dépenses et du contrôle des fiches de consommation des intrants (médicaments, moustiquaires, TDR, etc...). A ce titre, il est chargé de :
- Recueillir les justificatifs des activités ;
- Participer au contrôle interne en analysant les justificatifs qui lui ont été remis ;
- Etablir et saisir les fiches d'imputation comptables y relatives (Factures, décomptes, opérations de trésorerie, paie et immobilisations);
- Transmettre au GTC des rapports mensuels sur ses états financiers au plus tard le 5 du mois pour la version électronique et le 10 du mois pour les documents physiques ;
- Procéder aux inventaires périodiques à faire parvenir au GTC pour consolidation ;
- Etablir et archiver les Attestations de Retenue à la Source (TVA et IR);
- Etablir les demandes de retrait de fonds;
- Etablir les ordres de mission et les fiches des perdiems de mission ;
- Procéder au suivi des stocks des intrants.

- Profil du Chef de l'Unité Comptable :

- Etre titulaire d'un diplôme en comptabilité (Baccalauréat + 2 ans) ou de tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans la tenue de la comptabilité de type privé ou des projets ;
- Avoir une maîtrise du logiciel TOMPRO.
- Jouir d'une bonne moralité et d'une bonne intégrité professionnelle ;

III. Dossiers de candidatures



Les dossiers de candidatures doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous, dans une enveloppe scellée et comprendre :

- Une lettre de motivation timbrée, signée et datée ;
- Un Curriculum Vitae signé et daté ;
- Une copie certifiée de l'acte de naissance ;
- Les copies certifiées des diplômes par l'autorité administrative compétente ;
- Une attestation de présentation de l'original du diplôme le plus élevé ;
- Une photo 4X4 ;
- Un extrait du casier judiciaire, bulletin n° 3, datant de moins de trois (03) mois ;

Les justificatifs de l'expérience professionnelle du candidat (Contrats de travail pour les missions similaires, Certificats de travail, Attestations de présence effective, etc...).

IV. Dépôt des candidatures

Chaque dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé, au plus tard **le 12 OCTOBRE 2016 15 heures 30 minutes**, au Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, sis en face de l'école publique du Camp Bové, sur la route de la Croix-Rouge Camerounaise ; Tél : (237) 222 23 07 93.

V. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire relatif à l'Appel à candidatures peut être obtenu auprès du Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal, à l'adresse suivante :

Monsieur le Coordonnateur du Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal du Fonds Mondial

Ministère de la Santé Publique
Rue Croix Rouge
BP 14386, Yaoundé
République du Cameroun
Tel : +237 222 23 07 93
Fax : +237 222 22 39 17
E-mail : rameau03@yahoo.fr

YAOUNDE le 6 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

MAMA FOU DA André

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N° 70/16/DG/CNPS DU 13 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 02 AOÛT 2016 POUR LA FOURNITURE DE 08 VÉHICULES DE TYPE PICK-UP, DOUBLE CABINE, QUATRE PORTIÈRES 4X4, DIESEL CLIMATISÉS À LA CNPS EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

L'Appel d'Offres National Ouvert n° 12/16/AONO/CIPM/DG/CNPS du 02 Août 2016 pour la fourniture de 08 véhicules de type pick-up, double cabine, quatre portières 4x4, diesel climatisés à la CNPS en procédure d'urgence, est déclaré infructueux, aucune entreprise n'ayant soumissionné le Marché considéré.

YAOUNDE le 13 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N°006/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SDB DU 09 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ADDITIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008AONO/ MINEDUB/CMPM/EXERCICE 2016 DU 22/08/2016 POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE BENOUE GROUPE I ET II, ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage) porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 008 qu'une erreur matérielle s'est glissée au niveau du nom de l'Ecole à réhabiliter dans le DAO susmentionné.

Au lieu de:

« EP Bénoué I et II dans l'Arrondissement de Garoua II »,

Lire plutôt :

« EP Garoua groupe I et II dans l'Arrondissement de Garoua 1^{er} ».
Le reste sans changement.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

YOUSOUF NÉE ADIDJA ALIM

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 0000098/ART/CIPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001905/AONO/ART/CIPM/2016 DU 20 JUIN 2016 POUR LA FOURNITURE DE 1800 (MILLE HUIT CENTS) AGENDAS PERSONNALISÉS 2017 EN DEUX LOTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le directeur général de l'agence de régulation des télécommunications communique

Par Décision N° 00000189/ART/DG du 08 SEPTEMBRE 2016

Les structures ci-après ont été déclarées adjudicataires des lettre-commandes relatives à la consultation suscitée.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (F CFA)	DELAI DELIVRAISON
01	L'établissement BRITTAL - BP : 15 295 Douala - Tel : 243 08 50 02	9 182 259	45 jours
02	La société HERFLA-PRINT - BP : 1 5 194 Yaoundé - Tel : 242 73 41 18/694 50 40 85	15 383 250 Avec réduction de 2% soit pour 15 075 585	45 jours

Lesdits soumissionnaires sont priés de se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement des projets de lettre-commandes y relatifs.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur

YAOUNDE le 8 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEH MENGUE Jean Louis

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

**N°039/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°005BIS/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16 DU 02 JUIN 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE
POUR LA RÉALISATION DE FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES
LOCALITÉS DE LA RÉGION DU SUD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

A l'issue des analyses de l'Appel d'Offres susvisé, les entreprises ci-après ont été disqualifiées pour les motifs suivants :

N°	ENTREPRISE	MOTIF DE DISQUALIFICATION
01	SAHEL GROUP SARL	Tombé sous le coup de critères éliminatoires
02	DAGAPPI SARL	Éliminé au dossier administratif
03	HILLWATER	Éliminé au dossier administratif
04	IMPERIAL PRINT	Offre financière classée 2 ^{ème}

Par décision n°039/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 07 septembre 2016, l'entreprise AFCOCAM, B.P 562 NKONGSAMBA, Tél : 677 672 715 est attributaire du marché relatif à la réalisation de 26 forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Région du Sud, suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 171 407 553 FCFA TTC
- DELAI : Cinq (05) mois

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de lettre commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE POUR LE DEPOT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2016 DU 18/08/2016 POUR L'ACQUISITION DE 26 MOTOS TOUT TERRAIN DESTINES AUX CONSEILLERS DES STRUCTURES D'INCUBATION DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES (PEA - JEUNES)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) communique :

La date limite pour le dépôt des offres de l'appel d'offres cité en objet, initialement prévue le **06 Septembre 2016** est reportée au **mardi 20 septembre 2016 à 13H00** à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes), sise à carrefour Bastos face HOTEL MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90, Email : peajeunes@yahoo.fr .

L'ouverture des offres suivra le même jour dans la salle des conférences du PEA-JEUNES à partir de **14H00**.

YAOUNDE le 8 Septembre 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N° 005/A171/MINEDUB/SG/DRFM/SDB PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEDUB/CMPM/ EXERCICE 2016 DU 12/07/2016 POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DE L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION (EPA) MORA GROUPE IA, IIA ET IB, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage)

porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert dont l'objet est susmentionné que Ets ABDOULAYE ALI B.P. 92 MORA, est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande y relative pour un montant de 34 137 553 (Trente-quatre millions cent trente-sept mille cinq cent cinquante-trois) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

L'intéressé est par conséquent appelé à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, pour la suite de la procédure.

Les autres soumissionnaires sont priés de bien vouloir passer récupérer leurs offres dans un délai de (15) quinze jours à compter de la date de publication de ce communiqué.

YAOUNDE le 8 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

YOUSOUF NÉE ADIDJA ALIM

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**COMMUNIQUEPORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE POUR LE DEPOT DES OFFRES DE DEMANDE
DES PROPOSITIONS N°0006/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2016 DU 18/08/2016 POUR
L'ACQUISITION DE 10 ORDINATEURS PORTABLES DESTINES AUX CONSEILLERS DES STRUCTURES
D'INCUBATION DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES (PEA -
JEUNES) FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDAN° 2000000758-CM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) communique :

La date limite pour le dépôt des offres de l'appel d'offres cité en objet, initialement prévue le 06 Septembre 2016 est reportée au **mardi 20 septembre 2016 à 13H00** à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes), sise à Bastos face HOTEL MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90, Email : peajeunes@yahoo.fr .

L'ouverture des offres suivra le même jour dans la salle des conférences du PEA-JEUNES à **partir de 14H00**.

YAOUNDE le 8 Septembre 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUÉ N° 060/C/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 05/09/2016 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°019/A010/MINMAP/CSPM-PLANUT/ 2016 DU 27 MAI 2016 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, RÉGION ADAMAOUA EN TROIS (03) LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique, par décision N°049 /D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 05/09/2016 l'Appel d'Offres susmentionné est annulé pour motifs d'incohérence des quantités du DAO d'une part et d'inégalité de traitement des soumissionnaires d'autre part.

En conséquence, les entreprises sont invitées à passer retirer leurs offres auprès du Secrétariat Technique de Suivi de la mise en œuvre du PLANUT, dans les quinze jours suivant la publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 5 Septembre 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

ABBA SADOU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUÉ N° 174/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG DU 08/09/2016 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DÉFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0176/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 DU 10 NOVEMBRE 2015 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ORDINAIRES ET DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE TOPOGRAPHIE, DE GÉODÉSIE AU PAMOCCA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué A La Présidence chargé des marchés publics communique: par décision N° 174/D/PR/MINMAP/DGMAS/2016/08/09/2016 l'appel d'offres national ouvert N° 0176/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 DU 10 novembre 2015, l'entreprise ci-après a été, retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Lot	Fournitures	Lieu de Livraison	Entreprise	Montant TTC FCFA
MINDCAF	1	Materiel informatique	Yaoundé	INtek	161 395 377
MINDCAF	2	ANNULE par Décision N°111/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2016 DU 09/06/2016			

DELAI D'EXECUTION: 30 JOURS

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué dans un délais de 03 jours maximum à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements Généraux et des Services du Ministère des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant. Passé ce délai, le marché sera attribué au suivant sur la liste.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-dessous cités, n'ayant pas été sélectionné, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Observations
1	INTERFACE	Offre financière plus disante
2	OFFICE SA	Offre financière plus disante
3	BECTRA BTP SARL	Éliminé pour non-conformité aux spécifications techniques
4	Groupement ETS NET/EMICO INFORMATIQUE	Éliminé pour non-conformité aux spécifications techniques

YAOUNDE le 8 Septembre 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

ABBA SADOU

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°029/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINT/DR-SU/DD/V-NT/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA VALLÉE DU NTEM (2ÈME PHASE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°029/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 19 août 2016, la Société ALL BUSINESS SARL, B.P : 34281 Yaoundé, Tél : 677 213 841, La Société ALL BUSINESS SARL, B.P : 34281 Yaoundé, Tél : 677 213 841, est attributaire du marché relatif aux travaux de construction de la Délégation Départementale des Transports de la Vallée du Ntem (2^{ème} phase), suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 31 993 392 FCFA TTC

- DELAI : Trois (03) mois

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 19 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°027/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR/CFD/DL/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DE BENGBIS (4ÈME PHASE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°027/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 19 août 2016, L'établissement VOUVOU et FILS, B.P : 2099 Yaoundé, Tél : 699 963 836, est désigné attributaire du marché relatif aux travaux de construction de l'Hôtel des Finances de BENGBIS (4^{ème} phase) selon les modalités ci-après :

- **MONTANT TTC : 99 999 842 FCFA**
- **DELAI : Quatre (04) MOIS**

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 19 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°028/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR/CFD-V-NT/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES D'AMBAM (3ÈME PHASE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°028/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 19 août 2016, La Société ALL BUSINESS SARL, B.P : 34281 Yaoundé, Tél : 677 213 841, est attributaire du marché relatif aux travaux de construction de l'Hôtel des Finances d'AMBAM dans le Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud (3^{ème} phase), suivant les modalités ci-après :

- **MONTANT : 99 992 697 FCFA TTC**
- **DELAI : Trois (03) mois**

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 19 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°035/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINEDUB/SG/DR-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0000961/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU SUD (6ÈME PHASE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°035/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 07 septembre 2016, Le GROUPEMENT GECOTRA-CRISCO-NB FOURNITURES, BP : 7488 Yaoundé, Tél : 677 765 566/675 367 802, est attributaire du marché relatif à la poursuite des travaux de construction de la Délégation Régionale de l'Éducation de Base du Sud (6^{ème} phase), suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 130 000 000 FCFA TTC
- DELAI : Trois (03) mois

Le Mandataire de ce Groupement d'entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 7 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°037/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINESEC/SG/DR-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0000961/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENT SECONDAIRES DU SUD (6ÈME PHASE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°037/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 07 septembre 2016, L'établissement VOUVOU & FILS, BP : 2099 Yaoundé, Tél : 222 231 699 963 839, est attributaire du marché relatif à la poursuite des travaux de construction de la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires du Sud (6^{ème} phase), suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 100 000 000 FCFA TTC
- DELAI : Trois (03) mois

La Directrice Générale de cette entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 7 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°38/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINESEC/SG/DR-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0000961/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD (6ÈME PHASE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°038/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 07 septembre 2016, l'établissement ILCO SARL B.P : 7615 Yaoundé, Tél : 679 225 551/699 417 945, est attributaire du marché relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires du Sud (6^{ème} phase), suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 9 999 996 FCFA TTC
- DELAI : Trois (03) mois

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 7 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°036/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINEDUB/SG/DR-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0000961/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU SUD (6ÈME PHASE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°036/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 07 septembre 2016, l'établissement ILCO SARL B.P : 7615 Yaoundé, Tél : 679 225 551/699 417 945, est attributaire du marché relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Régionale de l'Éducation de Base du Sud (6^{ème} phase), suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 12 999 995 FCFA TTC
- DELAI : Trois (03) mois

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 7 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°034/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 01 SEPTEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR-SU/CFD/D&L/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DE DJOUM (4ÈME PHASE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par décision n°034/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 01 septembre 2016, le BET TECHNICIS SARL, B.P : 14542 Yaoundé, Tél : 677 771 788, est attributaire du marché relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel des Finances de DJOUM (4^{ème} phase) suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 9 999 524 FCFA TTC
- DELAI : Trois (03) mois

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant

EBOLOWA le 7 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°032/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 01ER SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR-SU/CFD/D&L/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DE BENGBIS (4ÈME PHASE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°032/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 01^{er} septembre 2016, le BET TECHNICIS SARL, B.P : 14542 Yaoundé, Tél : 677 771 788, est attributaire du marché relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel des Finances de BENGBIS (4^{ème} phase) suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 9 999 524 FCFA TTC
- DELAI : Quatre (04) mois

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 7 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°033/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 01ER SEPTEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINATD/SG-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°001525/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MARS 2016 EN PROCÉDURE 29 (C) POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU SUD À EBOLOWA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°033/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 01^{er} septembre 2016, l'établissement ENSERBAT T-P, B.P : 11366 Yaoundé, Tél : 699 413 349 / 678 947 169, est attributaire du marché relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Résidence du Gouverneur de la Région du Sud à EBOLOWA suivant les modalités ci-après :

- MONTANT GLOBAL : 36 000 000 FCFA TTC
- DELAI GLOBAL : Douze (12) mois

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 1 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°031/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 25 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/SU/MOV/SG/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29 (A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA BASE VIE DU SANCTUAIRE À GORILLES DE MENGAME (3ÈME PHASE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°031/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 25 août 2016, L'ETS NGON MVELE, B.P : 622 EBOLOWA, Tél : 677 874 225, est attributaire du marché relatif aux travaux de construction de la base vie du sanctuaire à gorilles de MENGAME (3^{ème} phase), suivant les modalités ci-après :

- MONTANT TTC : 73 000 000 FCFA
- Délai : Trois (03) mois

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 25 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°030/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 25 AOÛT 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINATD/SG-SU/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°001525/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MARS 2016 EN PROCÉDURE 29 (C) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU SUD À EBOLOWA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud communique :

Par décision n°030/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI du 25 août 2016, la société CABTE SERVICE LIPANO SARL, B.P : 295 DSCHANG, Tél : 671 356 471 est attributaire du marché relatif aux travaux de construction de la Résidence du Gouverneur de la Région du Sud à EBOLOWA suivant les modalités ci-après :

- MONTANT GLOBAL : 449 999 995 FCFA TTC
- DELAI GLOBAL : Douze (12) mois

Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud (Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison) pour notification de la décision et l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 25 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFUET YOUWO Bertin

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°48 /D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT. N° 61/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 30 JUIN 2016 POUR LE CONTRÔLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE FORET URBAINE DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,
 Vu la Constitution ;
 Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala
 Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013
 Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
 Vu l'Arrêté n° 005/NMINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°61/AONR/CUD/CIPM/2016 du 30 juin 2016 relatif pour le contrôle et la supervision des travaux d'aménagement d'une forêt urbaine dans la ville de Douala;
 Vu Le rapport d'analyse y relatif du 04 août 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
 Vu Le procès-verbal de la séance du 04 août 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la CUD;
 Vu La proposition d'attribution N°74/NEM/KMS/CIPM/CUD/2016 du 05 août 2016 ;
 Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°61/AONO/CUD/CIPM/2016 du 10 août 2016 ;

DECIDE:

Article 1er: les prestataires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après,

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
CREACONSULT	Trente six millions deux cent soixante sept mille sept cent quatre vingt dix sept (36 267 797) Francs CFA	Sept (07) Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours a la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 50/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT. N° 60/A0NR/CUD/CIPM12016 DU 30 JUIN 2016 POUR LA REALISATION DES ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU PARCOURS VITA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz r Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret ne 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 20011048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionneraient de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012;

Vu l'Arrêté n° 005/NMINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 partant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°60/A0NR/CUD/CIPM/2016 du 30 juin 2016 relatif pour la réalisation des études en vue de la mise en place de la stratégie de développement du parcours Vita de Douala;

Vu Le rapport d'analyse y relatif du 11août 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu Le procès-verbal de la séance du 16 août 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu La proposition d'attribution N°83/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2016 du 16 août 2016

Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°60/A0NR/CUD/CIPM/2016 du 29 août 2016 ;

DECIDE.

Article 1 : les prestataires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après,

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
BATISU SARL	Trente sept millions six cent quatre vingt trois mille (37 683 000) Francs CFA	Huit (08) Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la CUD. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 13 Septembre 2016

Article 3 : La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.
Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. | **NTONE NTONE DR. Fritz**

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°49 /D/CUD/SG/DIVMAP/2016PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT.N° 46/A0N0/CUD/CIPM/2016 DU 03 MAI 2016POUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/AIMINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°46IAONO/CUD/CIPM/2016 du 03 mai 2016 relatif pour la construction et l'entretien des ouvrages d'assainissement;

Vu Le rapport d'analyse y relatif du 25 juillet 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu Le procès-verbal de la séance du 26 juillet 2016 de la Commission Interne de Passation des Marche de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu La proposition d'attribution N°73/NEM/EHC/CIPM/CUD/2016 du 26 juillet 2016 ;

Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°46/A0NO/CUD/CIPM/2016 du 08 août 2016 ;

DECIDE:

Article I: les prestataires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après,

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
ALKAN CAMEROON SARL	Soixante seize millions cent quinze mille neuf <u>cent quatre vingt onze (76 115 991) Francs CFA</u>	Cinq (05) Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AUTORITE AERONAUTIQUE DU CAMEROUN

DÉCISION N° 001030/D/CCAA/DI/SDMP/SMAS DU 26 JUILLET 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 004402/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/JK DU 12 JUILLET 2016 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENT ET SOCIAL RELATIVES AU PROJET DE SÉCURISATION DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA, GAROUA, MAROUA SALAK ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- ntreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l' Etat ;
- Vu la Loi n° 2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun;
- Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'A Aéronautique du Cameroun ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés ;
- Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement de commissions de passation des marchés publics ;
- Vu la circulaire budgétaire N°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'Exécution et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2016 ;
- Vu la résolution n°001/2015/CA du 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat 2016 - 2018 ;
- Vu la résolution n°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Vu l'autorisation de gré à gré n°004402/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/jk du 12 juillet 2016 relative à la réalisation des études environnementales ;

Considérant les nécessités de service :

DECIDE :

Article 1^{er} LE COMPETING BET, BP : 6 718 Yaoundé, est déclaré attributaire suivant les modalités ci-après :

N°	Adjudicataire	Objet	Montant	Délai d'exécution
01	LE COMPETING BET	Réalisation des études d'impact environnemental et social relatives au projet de sécurisation des aéroports internationaux de Douala, Garoua, Maroua Salak et Yaoundé-Nsimalen	67 213 865 FCFA HT TVA : 12 568 993 FCFA 79 782 857 FCFA TTC	Un (01) mois

Article 2 : Le Directeur dudit cabinet est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction Technique/Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Article 3 : Les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur la ligne n°612 050.

Article 4 La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 26 Juillet 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°2042/2016/DG/DAG/SDPA DU 25 AOUT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXTENSION DU SYSTEME DE ES ET DE GESTION DES TEMPS DE PRESENCE DANS LES AGENCES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

- **Vu** la constitution
- **Vu** la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et entreprises du secteur public et parapublic ;
- **Vu** le décret n° 2004/275 du 2/1 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics,
- **Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Vu** le décret n°77/1 40 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
- **Vu** le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur MISSI Jean-Paul - Marie au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
- **Vu** le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur TJONOG Juan-Calvin au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ; l'avis d'appel d'offres 007/AONO/CFC/CIPM/2016 du 16/06/2016 pour l'extension du système de contrôle d'accès et de gestion des temps de présence dans les agences du Crédit Foncier du Cameroun ;

Considérant les nécessités de Service ;

DECIDE

Article 1 : Le marché consécutif à l'appel d'offres n°007/AONO/CFC/CIPM/2016 du 16/06/2016 est attribué à la société VIDECOM SA au montant de 57 550 557 (Cinquante-sept millions cinq cent cinquante mille cinq cent cinquante-sept) Franc CFA TTC pour un délai de trois (03) mois.

Article 2 : Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours. Passé ce délai, elles seront détruites.

Article 3 : Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application de la présente Décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

DECISION N°026/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16 DU 07 JUILLET 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX ADDUCTIONS D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRES POUR LES POPULATIONS DES VILLAGES ATING-ETOM ET AWANDA, RÉGION DU SUD, DÉPARTEMENT DE L'OcéAN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU SUD

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu loi N°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés public

complété par le Décret n°2013/271 du 05 Aout 2013 ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création organisation

et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°093/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier de clauses Administratives Générales applicables aux Marchés des travaux

Publics, de fournitures et de services passés au nom de

l'Etat et des Etablissements Publics nationaux non soumis aux lois et usage du commerce ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°00000909/C/MINFI du 31 Décembre 2015 portant instructions relatives l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du

budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés,

pour l'exercice 2016 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16 du 07 juillet 2016 en procédure d'urgence pour les travaux

de construction de deux adductions d'eau potable par pompage solaires pour les populations des villages ATING-ETOM et AWANDA,

Région du Sud, Département de l'Océan ;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Sud en sa session du 11 août 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}.- la Société TRANSIT ENTERPRISE LTD, B.P :549 Bamenda, Tél : 677 744 664, est attributaire de l'Appel d'Offres susvisé, selon les modalités ci-après :

- MONTANT : 100 500 000 FCFA
- DELAI : Six (06) mois.

Article 2.- Le Directeur Général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud pour l'établissement du projet de marché correspondant.

EROL OWA le 19 Août 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

Article 3.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.-/

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

DECISION N°029/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINT/DR-SU/DD/V-NT/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA VALLÉE DU NTEM (2ÈME PHASE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU SUD

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu loi N°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés public

complété par le Décret n°2013/271 du 05 Aout 2013 ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création organisation

et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°093/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier de clauses Administratives Générales applicables aux Marchés des travaux

Publics, de fournitures et de services passés au nom de

l'Etat et des Etablissements Publics nationaux non soumis aux lois et usage du commerce ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°00000909/C/MINFI du 31 Décembre 2015 portant instructions relatives l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du

budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres



Organismes subventionnés,

pour l'exercice 2016 ;

Vu le Dossier de Consultation N°001/DC/MINT/DR-SU/DD/V-NT/2016 suivant autorisation de gré à gré

N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 15 février 2016 en procédure 29(a) pour les travaux de construction de la Délégation

Départementale des Transports de la Vallée du Ntem (2^{ème} phase) ;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Sud en sa session du 19 août 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}.- La Société ALL BUSINESS SARL, B.P : 34281 Yaoundé, Tél : 677 213 841, est attributaire du marché relatif aux travaux de construction de la Délégation Départementale des Transports de la Vallée du Ntem (2^{ème} phase), suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 31 993 392 FCFA TTC

- DELAI : Trois (03) mois

Article 2.- Le Directeur Général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud pour l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 19 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

Article 3.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

DECISION N°028/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR/CFD/V-NT/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES D'AMBAM (3ÈME PHASE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU SUD

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu loi N°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés public

complété par le Décret n°2013/271 du 05 Aout 2013 ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création organisation

et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°093/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier de clauses Administratives Générales applicables aux Marchés des travaux

Publics, de fournitures et de services passés au nom de

l'Etat et des Etablissements Publics nationaux non soumis aux lois et usage du commerce ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°00000909/C/MINFI du 31 Décembre 2015 portant instructions relatives l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du

budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres

Organismes subventionnés,

pour l'exercice 2016 ;

Vu le Dossier de Consultation N°001/DC/MINFI/DGB/CFR/CFD-V-NT/2016 suivant autorisation de gré à gré

N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 15 février 2016 en procédure 29(a) pour les travaux de construction de

l'Hôtel des Finances d'AMBAM (3^{ème} phase) ;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Sud en sa session du 19 août 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}.- La Société ALL BUSINESS SARL, B.P : 34281 Yaoundé, Tél : 677 213 841, est attributaire du marché relatif aux travaux de construction de l'Hôtel des Finances d'AMBAM dans le Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud (3^{ème} phase), suivant les modalités ci-après :

- MONTANT : 99 992 697 FCFA TTC
- DELAI : Trois (03) mois

Article 2.- Le Directeur Général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud pour l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 19 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

Article 3.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

DECISION N°027/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI DU 19 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/MINFI/DGB/CFR/CFD/DL/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 FÉVRIER 2016 EN PROCÉDURE 29(A) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DE BENG BIS (4ÈME PHASE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU SUD

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu loi N°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés public

complété par le Décret n°2013/271 du 05 Aout 2013 ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création organisation

et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°093/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier de clauses Administratives Générales applicables aux Marchés des travaux

Publics, de fournitures et de services passés au nom de

l'Etat et des Etablissements Publics nationaux non soumis aux lois et usage du commerce ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°00000909/C/MINFI du 31 Décembre 2015 portant instructions relatives l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du

budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres

Organismes subventionnés,

pour l'exercice 2016 ;

Vu le Dossier de Consultation N°001/DC/MINFI/DGB/CFR/CFD/DL/2016 suivant autorisation de gré à gré

N°000961/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 15 février 2016 en procédure 29(a) pour les travaux de construction de l'Hôtel des Finances de BENGBIS (4^{ème} phase) ;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Sud en sa session du 19 août 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'établissement VOUVOU et FILS, B.P : 2099 Yaoundé, Tél : 699 963 836, est désigné attributaire du marché relatif aux travaux de construction de l'Hôtel des Finances de BENGBIS (4^{ème} phase) selon les modalités ci-après :

- MONTANT TTC : 99 999 842 FCFA
- DELAI : Quatre (04) MOIS

Article 2.- La Directrice Générale de l'entreprise susnommée est invitée à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud pour l'établissement du projet de marché correspondant.

EBOLOWA le 19 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

Article 3.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°049/D/PR/MINMAP/CSPM-PLANUT/ 2016 DU05/09/2016 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°019/A010/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 27 MAI 2016 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, RÉGION ADAMAOUA EN TROIS (03) LOTS. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

Vu La Constitution ;

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 20021;275 d.: 24 Septembre 2004 q:-.)ntant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

Le décret n°2012/075 du 08/03/2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; le décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complémet certaines dispositions du décret n)2011/48 du 23fevrier 2001 portant création, organisation et fonctionnernet de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2014/575 du 19 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en oeuvre du Plan d'Urgence pour l'accélération de la croissance économique ;

Vu L'Arrêté n°00000019/A/MINMAP du 04 Février 2015 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ;

Vu La circulaire 001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La loi N°2015/019 du 21 Décembre 2015 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu La circulaire N°0000909/C/MINFI du 31 Décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au

contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales



décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016;

Vu La décision n°0081/D/MINMAP/SG/DAJ du 26 Février 2015 constatant la composition de la Commission Spéciale de

Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°019/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 27 Mai 2016 pour la réalisation des travaux de construction des infrastructures d'élevage pour l'agropole de production de viande bovine de BANYO

Considérant

'Le procès-verbal de séance d'examen de la proposition d'annulation par la Commission Spéciale de Passation des

Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique en date du 08/08/2016

DECIDE:

Article ter — L'Appel d'Offres susmentionné est annulé pour

motifs d'incohérence des quantités du DAO d'une part et

d'inégalité de traitement des soumissionnaires d'autre part.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et .

publiéep,artout où besoin sera, /-

le 5 Septembre 2016

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

ABBA SADOU

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DECISION N°000840/D/MINMIDT/DAG/SBMM/SMP DU 1 6 AOÛT 2016 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°014/L /MINMIDT/CMPM/2015 DU 28 AVRIL 2015, POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) DÉTECTEURS D'OR AU PROFIT DU CAPAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

- VU la Constitution ;
- VU la Loi N°2007/06 du 26 décembre 2007 portant régime financier de la République du Cameroun ;
- VU la Loi N°2015/019 du 21 décembre 2015 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;
- VU le Décret N° 041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;
- VU le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- VU le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- VU le Décret N°2012/076 du OS mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- VU le Décret N°2012/432 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
- VU le Décret N°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;
- VU le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- VU l'Arrêté N°002/MINFI du 09 mars 2016 portant nomination d'un Contrôleur Financier auprès du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
- VU la Décision N°0018/D/CAB/MINMAP du 16 février 2013 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés Publics ;
- VU la Circulaire N°004/CAB /PM. du 30 décembre 2005 relative à l'application • du Code des Marchés Publics ;
- VU la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- VU la Circulaire N°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Etablissements publics Administratifs des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;
- VU la lettre circulaire N°019/LC/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/SAJ du 12 octobre 2015 portant sur la résiliation des Marchés ;
- VU la Lettre-Commande N°014/LC/MINMIDT/CMPM/2015 du 28 avril 2015, passée après Demande de Cotation N°0291DC/MINMIDT/CMPM/2014 avec les ETS COFORTIS pour l'acquisition de deux (02) détecteurs d'or au profit du CAPAM ;
- VU la Lettre N°003098/L/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP du 20 novembre 2015 portant mise en demeure ;
- VU la Lettre N°003114/L/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP du 25 juillet 2016 portant constat de carence ;

Considérant les nécessités de service,.

DECIDE

Article 1er- la Lettre-Commande N°014/LC/1111VMIDT/CMP111/2015 du 28 avril 2015, passée après Demande de Cotation N°029/DC/MINMIDT/CMPM/2014 avec les ETS COFORTIS, BP : 2425 Yaoundé ; Tel : (237) 699 34 20 95, pour l'acquisition de deux (02) détecteurs d'or au profit du CAPAM est résiliée aux torts, frais et risque desdits ETS.

Article 2.- la présente Décision sera communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 16 Aout 2016

Le MINISTRE

GBWABOUBOU Ernest

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD

DECISION N° 037/D/MINMAP/SG/DRMAP-NO/2016 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° N°002/LC/MINMAP/DRNO/CRPM/SMAS/AG/2015 PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMAS/AG/2016 DU 17/02/2016 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA COMMUNICATION DU NORD À GAROUA AVEC REPRO-SERVICES SARL BP: 1470 GAROUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord, Autorité Contractante

DECIDE:

Article 1 : La Lettre Commande N° 002/LC/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMAS/AG/2016 passé après Demande de Cotation N° 005/DC/MrNivIAAP/DR-NO/CRPM/SMAS/AG/2016 du 17/02/2016 relative à l'acquisition du matériel informatique à la Délégation Régionale de la Communication du Nord à Garoua, attribuée à **l'Entreprise REPRO-SERVICE SARL B.P:1470 GAROUA** . est à compter de la date de signature de la présente Décision, résiliée pour défaillance du cocontractant à remplir ses obligations contractuelles conformément aux dispositions des Articles 98 (1-b) et 100 (e) du Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés Publics.

Article 2 : (1) Conformément aux dispositions de l'article 103 du Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 ci-dessus visé, l'entreprise REPRO-SERVICE paiera à l'Etat camerounais des dommages et intérêts pour non-respect des dispositions du marché.

(2) Le montant de ces sommes déterminé par l'Ingénieur du Marché et l'entreprise. En cas de retard de paiement à la date échue du montant ainsi arrêté, il sera appliqué le taux d'intérêt par la BEAC.

(3) La caution de soumission sera à titre conservatoire retenue par l'Autorité Contractante jusqu'au paiement des sommes visées à l'alinéa 1 ci-dessus.

Article 3 ; Conformément aux dispositions de l'article 102 du décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 susvisé, l'entreprise REPRO-SERVICE ne peut soumissionner pour un nouveau marché public avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la résiliation.

Article 4 ; le Délégué Régional de la Communication du Nord, le Chef d'Agence Régionale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Nord, les Autorités Contractantes en marchés publics, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 8 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

EDIKA EWOUNDJO EDMOND

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD

DECISION N°038/D/MINMAP/DRMAP-NO/SMI PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023BIS/AONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI/2016 DU 08/08/2016 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SITE D'HEBERGEMENT DU MONT ATLANTIKA (FORAGE CHATEAU ET RESEAU DE DISTRIBUTION) A WANGAI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BEKA, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU NORD
(Autorité contractante)

-DECIDE-

Article 1er: L'Appel d'Offres susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, publié ainsi qu'il suit :

N°	N° de l'Appel d'Offres	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	N°023BIS/AONO/MINMAP/ DR-NO/CRPM/SMII/2016 DU 08/08/2016 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SITE D'HEBERGEMENT DU MONT ATLANTIKA (FORAGE CHATEAU ET RESEAU DE DISTRIBUTION) A WANGAI, DANS L'ARRONDISSEMET DE BEKA, DEPARTEMENT DU FARO. REGION DU NORD.	Infructueux	Néant	Néant

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 13 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

EDIKA EWOUNDJO EDMOND

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DÉCISION N° 1199/16/DG/CNPS DU 13 SEPTEMBRE 2016 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 02 AOUT 2016 RELATIF A LA À LA FOURNITURE DE 08 VÉHICULES DE TYPE PICK-UP, DOUBLE CABINE, QUATRE PORTIÈRES 4X4, DIESEL CLIMATISÉS À LA CNPS EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU la Circulaire n°0004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 12/16/AONO/CIPM/DG/CNPS du 02 Aout 2016
- VU le procès-verbal des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CNPS en sa session du 23 août 2016 ;

D E C I D E :

Article 1er. - L'Appel d'Offres National Ouvert n° 12/16/AONO/CIPM/DG/CNPS du 02 Aout 2016 pour la fourniture de 08 véhicules de type pick-up, double cabine, quatre portières 4x4, diesel climatisés à la CNPS en procédure d'urgence est déclaré infructueux, aucune entreprise n'ayant soumissionné le Marché considéré.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier



PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !